



République Française
Département de la Mayenne
Commune d'Evron
53600 EVRON

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

ID : 053-200084697-20250130-DEL2025003-DE



DEL n° 2025_003

Objet : Attribution des subventions 2025 aux associations

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **30 JANVIER** à 20 h, les membres du conseil municipal d'Evron, légalement convoqués le 22 janvier 2025, se sont réunis à la salle du conseil de la mairie d'Evron sous la présidence de Monsieur Joël BALANDRAUD, Maire

Présents : BALANDRAUD Joël, DEJARDIN Adélaïde, SUHARD Maurice, DUTERTRE Isabelle, LANGEVIN Claude, LECHAT-GATEL Sophie (à partir de « MAM Graines d'Avenir »), VERDIER Blandine, MEIGNAN Jean-Philippe, BRETON Marie-Thérèse, JEMON Didier, FORTIN Alain, ANGELIAUME Chantal, FOURNIER Vincent, MOISY Marie-Claire, NOULLEZ Christophe, FOUCAULT Pascal, MASSEROT Sylvie, TABARD Valérie, ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON Nathalie, REAUTEZ-CHAPEAU Céline, FANOUILLET Frédéric, LECOURT Pierre, LEROY Sandrine, CHAPRON JérémY

Conseillers Municipaux excusés : METAIRIE Fabrice, CHOUPEAUX Catherine, LEVRARD Laurence, GUEDON Jean-Charles, CHARTIER Gwénaëlle, BELGHAZI Félicie

Conseillers Municipaux absents : BERTIN Patrick, LANDAIS Thierry, VAIGREVILLE Rachel

Assistaient également : GAUFFRE Etienne, directeur général des services, RITOUET Thierry, directeur général adjoint des infrastructures, VEGEE Evelyne, directrice générale adjointe des ressources, ELOY Pierre, Directeur des Missions Evronnaises de Proximité et LAMBERT Emilie, responsable du service administration générale

Secrétaire de séance : LECOURT Pierre

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 33

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 24 à partir de « MAM Graines d'Avenir »)

Pouvoirs : METAIRIE Fabrice donne pouvoir à FORTIN Alain

CHOUPEAUX Catherine donne pouvoir à VERDIER Blandine

LEVRARD Laurence donne pouvoir à REAUTEZ-CHAPEAU Céline

GUEDON Jean-Charles donne pouvoir à SUHARD Maurice

CHARTIER Gwénaëlle donne pouvoir à MOISY Marie-Claire

BELGHAZI Félicie donne pouvoir à DEJARDIN Adélaïde

Objet : Attribution des subventions 2025 aux associations

Le conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT les propositions de chaque commission,

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau municipal en date du 13 janvier 2025,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :
(voir le détail dans le tableau ci-dessous)

☞ **DECIDE** de verser, au titre de l'année 2025, les subventions aux associations comme indiqué ci-dessous :

Programme	Budget	Nom de l'association	Montant attribué 2025	Ne prend pas part au vote ayant quitté la salle	Volant	Abstentions	Contre	Pour
AA	budget principal	Association des commerçants ART'COM	5 000,00		29	0	0	29
Total AA			5 000,00					
EC	budget principal	ACRESOD	1 000,00	LANGEVIN C. / JEMON D.	27	0	0	27
EC	budget principal	La Gaule Voutréenne	200,00		29	0	0	29
EC	budget principal	Les Abeilles Mayennaises	550,00		29	0	0	29
Total EC			1 750,00					
FC	budget principal	STREET MUSIC (Batterie Fanfare)	2 800,00		29	0	0	29
FC	budget principal	CANTATE DOMINO des Coëvrans	750,00		29	0	0	29
FC	budget principal	La Chance aux Talents	1 000,00		29	0	0	29
FC	budget principal	Luat Line Country	500,00		29	0	0	29
FC	budget principal	Orchestre Harmonie Municipale	3 000,00		29	0	0	29
FC	budget principal	Orchestre Harmonie Municipale	6 600,00		29	0	0	29
FC	budget principal	Association SMR Service Milieu Rural	250,00		29	0	0	29
FC	budget principal	Volubilis	4 000,00		29	0	0	29
Total FC			18 900,00					
GA	budget principal	Associations sportives	59 000,00		29	0	0	29
GA	budget principal	Associations sportives formations	1 000,00		29	0	0	29
Total GA			60 000,00					
JB	budget principal	MAM Graines d'Avenir	2 000,00		30	0	0	30
JB	budget principal	MAM Les Petits géants	2 000,00	Pouvoir de CHARTIER G.	29	0	0	29
JB	budget principal	Mam les Petites Coccinelles	2 000,00		30	0	0	30

SA	budget principal communes déléguées	Amicale des AFN St Christophe du Luat	100,00		30	0	0	30
SA	Budget Principal	Comité d'Entente des Amis des Résistants et Déportés de la Mayenne (CEDARD)	400,00		30	0	0	30
Total SA			4 400,00					
Total général			117 550,00					

➤ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 ;

➤ **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte ou pièce utile.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,

Pierre LECOURT



Le Maire,

Joël BALANDRAUD




JB	budget principal	MAM Mam'zelle Carroussel	2 000,00		30	0	0	30
JB	budget principal	Victimes et Prévention Pénale 53 (Ex ADAVIP)	3 000,00		30	0	0	30
JB	budget principal	Accueil Amitié	1 700,00		30	0	0	30
JB	budget principal	Club de l'amitié Châtres	380,00		30	0	0	30
JB	budget principal	Comité des Cheveux Blancs	1 700,00		30	0	0	30
JB	budget principal	Don du Sang	350,00		30	0	0	30
JB	budget principal	ESPADON	1 700,00		30	0	0	30
JB	budget principal	Habitat Jeunes Services Le Nymphéa	2 000,00		30	0	0	30
JB	budget principal	Les Restaurants du Cœur	1 200,00		30	0	0	30
JB	budget principal	Secours catholique	400,00		30	0	0	30
JB	budget principal	UDAF 53	300,00		30	0	0	30
JB	budget principal	UNAFAM 53	250,00		30	0	0	30
JB	Budget Principal	Aînés du Luat / Les Aînés de St Christophe / Livet	120,00		30	0	0	30
Total JB			21 100,00					
RA	budget principal	AEECL	500,00		30	0	0	30
RA	budget principal	A.P.E.L. St-Joseph	2 000,00		30	0	0	30
RA	budget principal	APE Ecole Jean Monnet	500,00		30	0	0	30
RA	budget principal	Amicale des Parents d'Elèves de Châtres	1 300,00		30	0	0	30
RA	budget principal	Amicale des Parents d'Elèves de Châtres	700,00		30	0	0	30
RA	budget principal	APE St-Christophe du Luat (Les petits luatais)	1 400,00		30	0	0	30
Total RA			6 400,00					
SA	budget principal	Prévention Routière	300,00		30	0	0	30
SA	budget principal	Association Linnée	800,00		30	0	0	30
SA	budget principal	Comité de Jumelage Evron - Lakota	1 000,00	BALANDRAUD J. / DUTERTRE I. / MEIGNAN JP. / CHAPRON J.	26	0	0	26
SA	budget principal communes déléguées	Comité des Fêtes Châtres	1 800,00		30	0	0	30